

Introduction

- La découverte du principe alphabétique p.3
- Apprentissage implicite, apprentissage explicite p.4

Chapitre 1 : Développer mes habilités phonologiques

- De la sensibilité à la conscience phonologique p.6
- De la conscience phonologique vers la conscience phonémique : vers le principe alphabétique p.6
- Des entraînements sur l'unité phonémique : quels effets sur le niveau ultérieur en lecture ? p.8
 - **En résumé** p.9
- Comment mettre en œuvre cet enseignement ? p.9
- Les modalités d'apprentissage P.10
- L'organisation des apprentissages p.10
- La voix et l'écoute au service du développement de la conscience phonologique p.11
- Le lien avec l'éveil à la diversité linguistique p.12
- Quelles activités phonologiques proposer ? Quelle progressivité envisager ? p.12
 - Les mots p.13
 - La syllabe p.15
 - Le phonème p.18

Focus 1 : Evaluation des habilités phonologiques p.21

Focus 2 : Trois études sur l'entraînement phonologique en maternelle p.22

- **En résumé** p.23

Chapitre 2 : De l'oral à l'écrit- Découvrir le principe alphabétique

- Pourquoi est-il si important d'apprendre les lettres ? p.24
 - La lettre et ses caractéristiques p.24
 - La connaissance du nom des lettres p.24
 - La connaissance du son des lettres p.25
 - **En résumé** p.27
- Comment mettre en œuvre cet enseignement ? p.27
 - Apprendre le nom des lettres et le son qu'elles produisent p.27
 - Des supports à privilégier p.29
 - Apprendre le tracé des lettres p.31
 - L'aménagement de la classe : espaces dédiés et affichage p.32

Focus 3: Evaluation des de la connaissance des lettres p.33

- Pourquoi et comment faire écrire l'élève en maternelle ? des résultats à prendre ne compte p.34
 - Les essais d'écriture : un stimulateur pour accéder au code p.34
 - **En résumé** p.34
 - Du dessin à l'écriture p.35
 - Ecrire pour accéder au principe alphabétique p.35
 - Le rôle de l'écriture du prénom p.36
- Comment mettre en œuvre cet enseignement ? p.37
 - **En résumé** p.39

Bibliographie et outils de référence

p.40

GRILLE DE LECTURE POUR LE GUIDE MATERNELLE « SE PREPARER A APPRENDRE A LIRE ET A ECRIRE »

Remarque : Les parties en *mauve-italique* correspondent à des commentaires de certains points du guide.

1) Les notions	
<p>Qu'est-ce que le principe alphabétique ?</p> <p>Qu'est-ce que la littéracie ?</p> <p>Conscience phonologique et conscience phonémique : quelle différence ?</p> <p>Quelles sont les 2 grandes acquisitions nécessaires pour apprendre à lire et à écrire ?</p>	<p>Principe alphabétique : comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons – on utilise la combinaison de lettres</p> <p>Conscience syllabique très tôt (manipulation de syllabes) : <i>maman, marin, magie</i></p> <p>Conscience phonologique p.7 : désigne la capacité à manipuler de façon intentionnelle les unités phonologiques d'un mot (syllabe, phonème)</p> <p>Conscience phonémique : désigne la capacité à analyser les phonèmes d'un mot (<i>cadeau : 4 phonèmes K A D O</i>) ; conscience phonémique utilisée, travaillée lorsque l'enfant apprend à lire et écrire</p> <p>Littéracie : ensemble des compétences et des comportements liés à la lecture-écriture</p> <p>2 grandes acquisitions nécessaires : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique)</p>
2) La mise en œuvre : conscience phonologique et principe alphabétique	
« Pour pouvoir lire et écrire, les enfants devront réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique). »	
Développer les habilités phonologiques	<p>Proposer un enseignement progressif et adapté à l'âge des élèves</p> <p>Se détacher de la fonction communicative du langage ; la langue est à envisager comme un matériau à manipuler (se détacher du sens des mots) : jouer avec les mots</p> <p>Favoriser la métacognition : veiller à expliquer aux enfants ce qu'ils sont en train d'apprendre</p>
Modalités d'apprentissage	<p>Toutes les modalités d'apprentissage prévues par les programmes sont à envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en jouant : modalité à privilégier - en réfléchissant et en résolvant des problèmes : manipuler les unités de langue en supprimant, substituant - en s'exerçant : proposer des activités ritualisées, des activités en autonomie (ex : classer des mots en fonction de la règle « j'entends/ je n'entends pas ») - en se remémorant, en mémorisant : revenir régulièrement sur des activités connues pour s'entraîner <p>Prévoir des organisations variées en fonction des besoins : grand groupe (entraînement/ rituel) ou petit groupe (travail spécifique selon besoin ou pour débiter un nouvel apprentissage).</p>

Quelles activités phonologiques et quelle progressivité envisager ?

- ⇒ des jeux d'écoute : travail de l'écoute active, mémoire auditive
- ⇒ des comptines et des formulettes : voir ressources Eduscol le lien oral-écrit apprendre des comptines [lien](#)
- ⇒ des jeux vocaux : chuchotements, cris, respirations, bruits, imitations d'animaux
- ⇒ *Activités à privilégier en PS*

Le mot

Isoler le mot dans la chaîne parlée n'est pas aisée puisqu'à l'oral, les frontières entre les mots n'apparaissent pas dans la langue française.

- ⇒ Plus l'élève a un stock de mots disponibles important, plus il lui est facile de le repérer dans une phrase (Importance du vocabulaire)
- ⇒ Travail à partir de comptine (à mimer, jouer, dire)
- ⇒ Travail à partir d'un mot puis d'une phrase énoncée (repérer un mot dans une suite de mots, changer le mot d'une phrase pour changer le sens – le petit chaperon rouge / vert, compter le nombre de mots dans une phrase)
- ⇒ Travail à partir d'un support écrit
 - Suivre du doigt les mots d'une formulette ou d'une comptine simple
 - Pointer les mots d'une phrase, d'un titre
 - La dictée à l'adulte (se conformer aux indications ressources Eduscol lien oral-écrit dictée à l'adulte [lien](#))

⇒ *Travail à mener en MS/GS*

La syllabe

« c'est l'unité de la langue la plus facilement perceptible »

- ⇒ *Travail à mener en MS/GS*
- ⇒ Segmenter les syllabes d'un mot, dénombrer les syllabes, localiser une syllabe, remplacer une syllabe par une autre.. (exemples d'activités voir Eduscol lien oral-écrit Activités phonologiques [lien](#))
- ⇒ Utiliser des comptines et des formulettes pour ces jeux sur les sonorités (Eduscol lien oral-écrit formulettes et jeux de doigts [lien](#))

Le phonème

« Le développement de la conscience phonémique est à amorcer tôt car elle est essentielle pour entrer dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture »

« Le phonème étant la plus petite unité de la langue orale, il est donc plus complexe à isoler que la syllabe »

« Seront à privilégier : les voyelles et les consonnes constrictives – f, v, s, r, z, c, j »

- ⇒ *Travail à mener avec des élèves de GS*
- ⇒ Sensibiliser à l'écoute des phonèmes : ex. repérer le mot qui commence ou se termine par un phonème donné
- ⇒ Voir activités proposés ressources Eduscol - oral-écrit Activités phonologiques [lien](#)
- ⇒ La conscience phonémique se centre sur la relation graphème-phonème (GS)

<p>Découvrir le principe alphabétique</p>	<p>Apprentissage des lettres dans leurs différentes composantes : nom, forme, son <i>« L'une des conditions pour apprendre à lire et à écrire est d'avoir découvert le principe alphabétique selon lequel l'écrit code en grande partie, non directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce qu'on dit. »</i></p>
<p>Importance de l'apprentissage des lettres</p>	<p>La connaissance de la forme : 2 composantes nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - composante visuelle (reconnaitre que telle forme graphique est une lettre ou non) - composante motrice (l'élève peut la reproduire et cela relève de la production écrite et non du graphisme) <p>La connaissance du nom des lettres permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constituer le premier lien entre l'oral et l'écrit - faciliter l'accès au son de la lettre <p>La connaissance du son des lettres : souligner systématiquement le nom de la lettre et son « bruit » en particulier à l'aide d'image (A comme avion). Attention : valable pour les voyelles (le nom correspond au « bruit » ce qui n'est pas le cas pour la plupart des consonnes).</p> <p>La connaissance de la forme graphique : apprendre à distinguer les lettres des chiffres, les lettres en français de celles utilisées dans une autre langue, les lettres des signes conventionnels</p> <p>Composante motrice : connaître une lettre c'est aussi savoir la tracer ; privilégier un entraînement multisensoriel.</p>
<p>Mise en œuvre de cet enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Chaque lettre doit être connue de ses 3 composantes : nom, forme graphique et son. ⇒ Prendre appui sur le mot ayant un fort pouvoir affectif : le prénom (tableau de présence, porte-manteau) ⇒ Dès la PS : identifier le prénom en capitales ⇒ Des activités de catégorisation par rapport à l'initiale ⇒ Utilisation des mots familiers : jours de la semaine, mois de l'année, mots en lien avec les projets de classe, titres d'album : faire prendre conscience aux élèves que les unités sonores et graphiques sont liées ⇒ Différentes activités : voir document Eduscol ressources langage écrit principe lien
<p>Activités sur le principe alphabétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Proposer des activités courtes, structurées, régulières, variées adaptées aux capacités des enfants ⇒ Veiller à un enseignement explicite : rappeler les finalités de l'apprentissage « J'apprends à dire le nom de la lettre, le son de la lettre » ⇒ Employer le lexique spécifique : texte, ligne, phrase, majuscule, mot, syllabes, lettre, son ⇒ Travailler les proximités phonologiques (pour/tour, fol/vol...). Avec les GS, introduire les proximités phonologiques visuelles (poule/boule, bal/dalle) ⇒ Privilégier le travail en petit groupe ⇒ Veiller à bien distinguer les activités graphiques (des formes de bases ronds, boucles...) des activités d'écriture (tracer des lettres, des mots) ⇒ Privilégier certains supports : comptine, l'alphabet (l'affichage de l'alphabet dans les classes de MS et GS dans les 3 graphies est indispensables) ; l'abécédaire, le clavier de l'ordinateur <p><u>Points d'attention :</u> réciter l'alphabet ne signifie pas que l'élève soit capable de nommer les lettres de manière isolée ou lorsqu'elles sont dans le désordre les correspondances capitales, scriptes et cursives sont travaillées progressivement (PS : apprentissage des lettres capitales, MS : correspondance entre lettres capitales et lettres scriptes, GS : correspondance entre lettres capitales, lettres scriptes et lettres cursives)</p>

Faire écrire l'élève en maternelle

« Dès la MS et plus encore en GS, les tentatives d'écriture doivent être encouragées et provoquées »

« Les enfants ont besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit ».

- La valorisation des essais d'écriture favorise le développement des habilités nécessaires à la compréhension du système alphabétique
- Essai d'écriture de mots : s'appuyer sur la segmentation syllabique en faisant le lien entre les apprentissages
- *VIP : valoriser, interpréter, poser l'écart*

⇒ *Exemple : écriture de KDO ; valoriser et interpréter « tu as voulu écrire cadeau, oui très bien, j'arrive à lire. Poser l'écart, « Viens, je vais écrire le mot cadeau comme il s'écrit réellement » ; nommer les lettres, montrer le son encodé (C et A) ; verbaliser explicitement les graphèmes complexes « eau se prononce o)*

Le rôle de l'écriture du prénom

- La première lettre du prénom : une connaissance précoce à la base de la sensibilité phonémique
- Un enseignement explicite ; enseigner explicitement quelles lettres correspondent à quels sons
- Pour les pronoms contenant des graphèmes complexes : verbaliser explicitement par exemple « au » se prononce « o »
- L'objectif en maternelle n'est pas un apprentissage systématique du code mais bien d'amener les élèves à comprendre le fonctionnement de notre système d'écriture.

Mise en œuvre : propositions de situation

Transport-copie

MS/GS : le modèle à copier se trouve à un endroit de la classe. L'élève observe et mémorise le modèle pour ensuite le reproduire sur son support de travail. L'élève n'a donc pas sous les yeux le modèle pour reproduire les lettres ou les modèles demandés. (Plusieurs allers-retours possibles).

Dictée à l'adulte

PS/MS/GS : l'élève est capable de raconter et de négocier avec le professeur ce qui est à écrire. Le professeur met un « haut-parleur » sur sa pensée et oralise en même temps qu'il écrit.

- Nécessite une pratique régulière, en tout petit groupe (voire en relation duelle)

3) Les points de vigilance

Travail sur la conscience phonologique

Enseigner la conscience phonologique nécessite :

- un apprentissage explicite pour entrer dans la lecture-écriture ; faire le lien avec les apprentissages en cours
- des activités phonologiques inscrites à l'emploi du temps
- des séances courtes et fréquentes, programmées
- une organisation de groupes en fonction des besoins ; privilégier les petits groupes
- la prise en compte des situations incidentes (*propositions d'élèves : dans maman on entend ma comme dans Marin*)
- l'utilisation d'un lexique précis et adapté aux élèves : mot, lettre, syllabe, rime (le terme son est utilisé pour parler des phonèmes)
- la segmentation des mots en syllabes à partir de syllabes orales (*par terre : par/terre oral à l'écrit par/ter/re*)
- privilégier les mots monosyllabiques pour travailler la conscience *phonémique (lac, rat, rue, chat, mot) ; veiller au choix des mots au moment du travail de préparation*
- privilégier la mobilisation des mots familiers pour faciliter la mise en mémoire
- aider à la discrimination des phonèmes en les prolongeant et exagérant l'articulation
- nécessité d'une harmonisation de la symbolisation des mots, des syllabes et des phonèmes en équipe (harmonisation à faire de la PS au CP)

Travail sur le principe alphabétique

Pour enseigner le tracé des lettres :

- veiller à bien enseigner et faire apprendre les 3 composantes de la lettre : le nom, la forme et le son
- organiser l'apprentissage de manière progressive
- bien distinguer les activités de graphisme des activités d'écriture
- veiller au bon tracé des lettres : l'enseignant écrit sous le regard de l'élève en nommant successivement les lettres
- adapter le mobilier et le matériel à la taille des élèves
- proposer des situations d'écriture en groupe restreint
- être vigilant sur la posture et la tenue du crayon
- prendre en compte l'élève gaucher
- faire produire des traces sur de grands supports qui seront progressivement réduits
- veiller à la liaison GS/CP : transmettre les outils de liaisons (les mots de la classe, els textes des comptines, les dictées à l'adulte) ; se mettre d'accord sur le tracé des lettres

Points de vigilance en général

Importance de l'environnement d'apprentissage : physique, mental, émotionnel et social) ; les émotions sont étroitement liées à la mémorisation.

Privilégier :

- ⇒ Le respect des besoins des élèves (bouger, boire, réactiver et stimuler la mémoire)
- ⇒ Le travail en coopération, non en compétition
- ⇒ Des activités brèves, cohérentes entre elles
- ⇒ Des temps de pause, courtes pour permettre à l'élève de se recentrer sur l'apprentissage et parvenir à se concentrer (activités de concentration et/ou de relaxation)